

ANNEXE I

EPREUVES ECRITES		
EPREUVES	DATES	HORAIRES
E3 – Management et gestion de l'entreprise*	Lundi 10 Mai	14h00 – 18h00 Métropole 10h00 – 14h00 Antilles 16h00 -20h00 Réunion 15h00-19h00 Mayotte
E1 – Culture générale et expression*	Mardi 11 Mai	14h00 – 18h00 Métropole 10h00 – 14h00 Antilles 16h00 -20h00 Réunion 15h00-19h00 Mayotte
E4 – Environnement scientifique et technologique*	Mercredi 12 Mai	14h00 – 18h00 Métropole 10h00 – 14h00 Antilles 16h00 -20h00 Réunion 15h00-19h00 Mayotte

*Aucune sortie de la salle d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2ème heure de composition

EPREUVES PRATIQUES ET ORALES		
EPREUVES	DATES	HORAIRES
E5 -Techniques professionnelles	Du Mercredi 19 Mai au vendredi 21 Mai	A partir de 8h30
E6 - Soutenance du projet tutoré	Date déterminée par le recteur de l'académie pilote	A partir de 08h30 Soutenance : 40 min par candidat (exposé 15 min ; entretien jury 25 min)
Epreuve facultative d'engagement citoyen.	Date déterminée par le recteur de l'académie pilote	A partir de 08h30 Soutenance : 20 min (exposé 10 min ; entretien avec le jury 10 min)
Langue vivante I	Compréhension de l'oral	30 min sans préparation
	Expression orale en continu et en interaction	15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes
Langue vivante II Facultative		A partir de 8h30